

# Association ADMR des Trois Rivières

pour tous, toute la vie, partout

**Le Moulin d'Argent**  
**29300 Tréméven**  
**02 98 59 25 91**

[troisrivieres@29.admr.org](mailto:troisrivieres@29.admr.org)



L'ADMR des Trois Rivières c'est aussi 2 antennes :

**Bureaux de Baye** : Mairie - 29300 Baye - **02 98 96 81 97** - [baye@29.admr.org](mailto:baye@29.admr.org)

**Bureaux de Mellac** : 2 rue du Bourg - 29300 Mellac - **02 98 71 93 20** - [mellac@29.admr.org](mailto:mellac@29.admr.org)

## Notre offre de services

- Service et aide aux soins aux seniors
- Garde d'enfants (de + et de - de 3 ans)
- Entretien du domicile
- Assistance administrative simple
- Aide à la mobilité
- Accompagnement des personnes handicapées
- Assistance aux familles fragiles
- Accompagnement à la vie sociale et relationnelle
- Téléassistance

## Nos missions

L'ADMR des Trois Rivières aide à la préservation ou à la restauration de l'autonomie lors des activités de la vie quotidienne (*entretien du lieu de vie et du linge, courses, alimentation et préparation des repas, aide au lever, au coucher, aide à la toilette, à l'habillage de la personne ...*)

Nous concourons au maintien et au développement des activités sociales et des liens avec l'entourage (*accompagnement aux démarches, aux sorties, aux activités à l'extérieur du domicile ...*).

Nous soutenons les aidants.

Nous épaulons les familles confrontées à des changements comme la maladie, l'hospitalisation, la grossesse difficile, la naissance, ou la rupture familiale. Selon les besoins, notre service intervient pour aider dans les tâches ménagères et l'accompagnement des enfants.

Notre personnel spécialisé garde les enfants en complément de votre mode de garde ou en mode de garde unique. Ce service sur mesure permet une tarification horaire fixe quel que soit le nombre d'enfants gardés et d'un service personnalisé et adapté à votre emploi du temps.

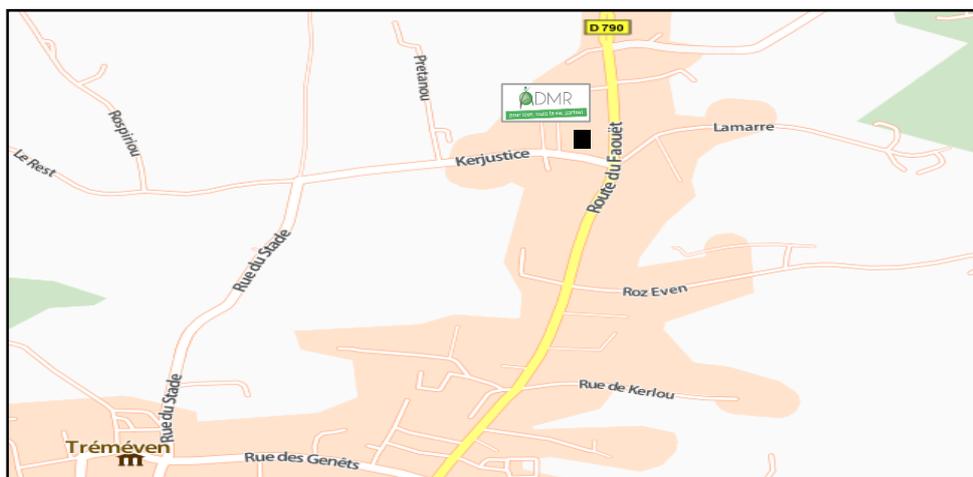
## Modes d'interventions

Prestataire et Mandataire (en mode prestataire l'employeur est l'association tandis qu'en mode mandataire c'est le particulier).

## Zones d'interventions



## Localisation des bureaux



Horaires d'interventions de 6h à 22h.

### Horaires d'ouverture des bureaux

**Bureaux de Tréméven** : accueil physique et téléphonique de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi.

**Bureaux de Baye** : ouverture au public les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 13h.  
Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 13h30 à 16h.

**Bureaux de Mellac** : ouverture au public les lundis et vendredis de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, les mercredis de 13h à 17h, les mardis et jeudis de 8h30 à 12h.  
Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 13h30 à 16h.